

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

REGION DU CENTRE

SERVICES DU GOUVERNEUR

**COMMISSION REGIONALE
DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
DU CENTRE**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

CENTRE REGION

GOVERNOR'S OFFICE

**REGIONAL TENDER BOARD PUBLIC
CONTRACTS OF CENTRE**

000030

DECISION N°...../D/J/CRPM-CE/2025

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/J/CRPM/2025 DU 09 AVRIL 2025 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE LA DELEGATION
REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE.**

**LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

- VU la Constitution;
- Vu la Loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025;
- VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;
- VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
- VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;
- VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;
- VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
- VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;
- VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
- VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;
- VU La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024.
- VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/J/CRPM/2025 DU 09 AVRIL 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION DE BASE DU CENTRE EST DECLARE INFRACTUEUX.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

27 MAI 2025

Ampliations:

- MINAT/YDE
- MINMAP
- DR/MINEDUB/CE
- DR/MINEPAT/CE
- DR/MINMAP/CE
- CFR/CE
- CSRP/CE
- PRESIDENT/CRPM-CE
- ARCHIVES/CHRONO

